



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)
Assemblée ordinaire du conseil d'administration (CA)
du lundi 29 septembre 2025

PROCÈS-VERBAL

Assemblée ordinaire d'août 2025 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 29 septembre 2025 au Centre culture et environnement Frédéric-Back (salle 322) et en ligne à 19h00

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

- M. Anthony Cadoret	Administrateur, président
- M. John Cisco	Administrateur
- Mme Céline Fiuza	Administratrice
- Mme Vicky Lépine	Administratrice
- Mme Hélène Matte	Administratrice
- M. Hugo Plante	Administrateur
- M. Xavier Bernier-Prévost	Administrateur
- M. Emmanuel Hudon	Secrétaire
- Mme Francine DeBlois	Administratrice

IL Y A QUORUM.

Membre sans droit de vote :

- Mme Mélissa Coulombe-Leduc Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants

ABSENCES :

- M. Pierre Lanthier	Administrateur
- Mathieu Cormier	Trésorier

AUTRES PARTICIPANTS :

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes sont en ligne et 15 personnes assistent à l'assemblée en présence, ainsi que M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques de la Ville de Québec.

25-09-01 Ouverture de l'assemblée

M. Anthony Cadoret constate le quorum et PROPOSE l'ouverture de la réunion à 19h06, DUMENT APPUYÉ.

25-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Anthony Cadoret présente l'ordre du jour.

Il propose l'ajout des points "information démission" et "cooptation" dans 25-09-08-Administration et d'un sujet "rencontre avec les candidats" dans 25-09-09-Divers.

Résolution CQSJB 25-37

SUR PROPOSITION de M. Emmanuel Hudon, DUMENT APPUYÉ PAR M. Hugo Plante, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

25-09-03 Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc

Mme Mélissa Coulombe-Leduc assure le suivi de divers points d'informations :

- La société Saint-Vincent-de-Paul est désormais hébergée dans le centre Lucien Borne. La distribution alimentaire est le mercredi toute la journée, depuis le sous-sol arrière. Cela va générer des transits de camions par la côte Salaberry.
- Le module du parc Karim Ouellet est en cours de rénovation.
- Suite aux échanges de mars dernier au sujet de la côte Claire-Fontaine, elle annonce la mise en place d'un projet pilote en mettant à disposition des bacs de sels de déglacage et des modifications de sens de circulation entre les rues Saint-Jean, Lockwell et Saint-Gabriel.
- Il semblerait que l'appel à projets de la ville pour financer des initiatives de sécurité routière n'est pas renouvelé, Mme Mélissa Coulombe-Leduc va vérifier.
- Elle annonce qu'elle siège au comité cohabitation haute-ville Est, un comité existant depuis 2 ans piloté par le CIUSSS.

25-09-04 Période de questions du public

Mme Mélanie Harvey, organisatrice communautaire au CIUSSS explique qu'elle travaille autour des questions de vivre ensemble, cohabitation et itinérance. Elle rappelle l'historique des actions dans le quartier autour de ces questions, notamment en lien avec La Dauphine. Elle explique que suite à des enjeux de consommation sur le parvis, des ateliers ont été offerts dans le quartier sur l'itinérance et la désaffiliation, ce qui a motivé la création du comité. L'objectif de ce comité est de se doter d'outils pour savoir comment faire face aux enjeux d'itinérance au quotidien.

Elle demande si le conseil de quartier souhaite être représenté au comité cohabitation haute-ville Est.

> Mme Vicky Lépine manifeste son intérêt, mais demande quelle est l'implication.

> Mme Mélanie Harvey évoque 5 ou 6 rencontres par an.

> Mme Hélène Matte signale également son intérêt.

> M. Anthony Cadoret propose l'ajout d'un point dans 25-09-09 Divers pour la nomination d'une personne au comité cohabitation.

Une personne évoque le fait que les ressources en haute-ville pour l'itinérance sont centrées autour de La Dauphine. Elle demande si le CQSJB s'est questionné et positionné en faveur d'une décentralisation des ressources pour un meilleur service et soutien.

> M. Anthony Cadoret évoque le fait que le CQSJB s'est toujours positionné en faveur de la transformation du sous-sol de l'église en lieu communautaire.

L'enquête sur la qualité de vie réalisée par le conseil de quartier du Vieux-Québec par la firme Votepour.ca est évoquée, avec l'idée de mener un projet d'enquête similaire pour le quartier. Ce projet a été rendu possible grâce à des financements de la Ville pour soutenir des initiatives de conseils de quartier.

M. Anthony Cadoret précise que cette question sera mise à l'ordre du jour pour préparer le dépôt d'une demande de soutien. Il précise que généralement ce type de projet accompagne une planification stratégique.

Une personne évoque M. Pierre Lanthier et la SDC. La nouvelle directrice par intérim de la SDC, Mme Mihanta Randria, explique que sur décision du conseil d'administration de la SDC, M. Pierre Lanthier ne fait plus partie de la SDC.

Mme Francine DeBlois demande à M. Xavier Bernier-Prévost comment fonctionne une SDC : une SDC est régie par une loi provinciale. Il renvoie aux informations présentées sur le site de la Ville et à un document descriptif conçu par le ministère de l'Économie. Le but est de faire du développement commercial. Les commerçants composent le CA, ainsi qu'un représentant de la Ville. Il y a aussi des rapports annuels et les outils de communication des SDC qui sont des sources d'information.

Une personne demande si, suite aux discussions concernant l'itinérance dans le quartier, un centre de consommation supervisé ne serait pas un besoin indispensable dans le quartier.

Une personne explique qu'elle n'est pas convaincue du changement de circulation rue Claire-Fontaine comme solution et remarque également une hausse de vélos qui ne respectent pas le Code de la route et roulent en sens inverse.

> M. Anthony Cadoret répond qu'il est possible de multiplier les signalements au 311 pour le déneigement. Il rappelle que c'est un contracteur qui assure le déneigement à cet endroit-ci.

Mme Hélène Matte souligne qu'elle a assisté à la rencontre inter-arrondissement sur la Politique de déneigement, en mai 2025. Elle y a remarqué que d'autres arrondissements mettent en doute la qualité des services des entrepreneurs privés responsables du déneigement. La nouvelle Politique uniformise les pratiques et remplace la politique de viabilité hivernale.

M. John Cisco remarque que l'expérience résidentielle sur la rue d'Aiguillon est mise à mal à cause de la circulation, alors que cette circulation ne représente que 2 minutes pour un conducteur mais que pour le résident elle est à journée longue. Il rappelle le bénéfice que serait la révision de la circulation sur la rue d'Aiguillon.

25-09-05 Bilan de la rue piétonne 2025

M. Anthony Cadoret propose à chacun.e de prendre la parole pour faire le bilan de la rue piétonne.

Mme Mihanta Randria, employée de la SDC depuis 3 ans et directrice générale par intérim. Elle rappelle que c'est le conseil d'administration de la SDC qui définit les horaires et les dates. Elle résume les bons et moins bons coups de la rue piétonne 2025 pour les commerçant.e.s :

- difficultés de livraison
- chute des ventes de certains commerçant.e.s
- bilan positif du petit marché qui a bénéficié d'une belle météo
- bilan positif des animations tous les samedis et certains dimanches sur la rue Saint-Jean

Une personne demande si un type de commerce a subi davantage que d'autres une perte d'achalandage.

> Mme Mihanta Randria répond que ce sont ceux qui ont besoin de réservation en avance, ou d'un débarcadère, ou besoin de stationnement... Elle explique néanmoins que l'opération a été bénéfique pour la plupart d'entre eux, et notamment ceux qui ont su s'adapter en investissant la rue.

Concernant les enjeux de stationnement, Mme Mihanta Randria explique qu'un dialogue est en cours avec la Ville, car plusieurs commerçants et exposants ont reçu des contraventions pendant leurs opérations de chargement et déchargement qui pourtant ne durent que quelques minutes.

Une personne demande si on a une idée de l'impact sur l'achalandage.

> Le service du développement économique de la Ville s'intéresse à différentes technologies afin de fournir des données précises pour l'achalandage.

Une discussion collective à lieu concernant des vélos qui roulent vite dans la rue piétonne : des solutions existent comme des panneaux "escargot" ou l'installation d'obstacles.

Mme Francine DeBlois constate que beaucoup de personnes viennent de l'extérieur dans le quartier notamment la fin de semaine.

Une personne trouve dommage que ce soit la SDC qui décide de la piétonnisation de la rue et que le conseil de quartier ne soit pas consulté, considérant l'intérêt du dispositif pour les résidents. Il y aurait un intérêt à ce que cela soit prolongé au-delà de la mi-septembre. Pour l'achalandage touristique aussi, au regard de la saison des croisières.

Une personne demande s'il y a un achalandage touristique.

> Mme Mihanta Randria répond que les efforts de la SDC pour amener les touristes à venir visiter la rue Saint-Jean ont porté leurs fruits.

> Mme Mélissa Coulombe Leduc explique que depuis 3 ans, plusieurs initiatives pour amener les touristes à sortir du Vieux-Québec et visiter d'autres quartiers centraux à distance de marche ont été menées. Ces initiatives amènent les touristes à se déplacer autrement pour les faire circuler dans les quartiers périphériques au Vieux-Québec.

M. Xavier Bernier-Prévost souligne l'importance de faire confiance aux commerçants pour les horaires, car ils connaissent la rue piétonne et sa fréquentation. Il est important d'éviter de créer des vacances commerciales.

Deux personnes expliquent que la rue piétonne est un espace prisé des familles pour que les enfants puissent faire du vélo en toute sécurité. La rue piétonne a donc un impact important sur la population et pas seulement sur les commerçants. Il est souligné que l'espace d'animation pour les enfants pendant la fête de quartier a été très apprécié.

M. Anthony Cadoret partage ses remarques :

- Pourquoi ne pas devancer la rue piétonne plus tôt dans la saison ?
- Il y aurait un travail d'uniformisation des rues piétonnes dans toute la ville à faire, afin d'en faciliter la lisibilité par les citoyen.ne.s
- Ajouter du mobilier urbain tel que des bancs pour inviter au flânage
- Il serait intéressant d'avoir un processus décisionnel qui implique mieux la population et le conseil de quartier

25-09-06 Prochaines rencontres thématique

M. Anthony Cadoret propose à l'assemblée de faire des suggestions de thèmes pour de prochaines discussions thématiques

M. Emmanuel Hudon propose le thème de la cohabitation, pour discuter des enjeux liés à l'itinérance, mais plus tard dans l'année pour avoir le temps de préparer cet échange et d'avoir des invités.

L'atténuation du transit sera certainement le sujet de novembre.

Sont aussi proposés les thèmes suivants :

- le verdissement alternatif
- être enfant / être parent dans Saint-Jean-Baptiste
- Vélo/Circulation/Stationnement
- Travaux du tunnel : quel parcours, durée des travaux, etc...?
- Pollution lumineuse
- Impact avec la disparition des stationnements sur la gentrification du quartier, et la transformation d'appartements en maisons avec garage.
 - > M. Anthony Cadoret précise qu'une rencontre est prévue avec l'équipe de la Ville responsable des stationnements : ils vont présenter une vision autour du stationnement, avec le conseil de quartier, avant d'entamer une démarche de consultation publique.

M. Emmanuel Hudon suggère de publier en avance un calendrier thématique, pour que les citoyen.ne.s puissent y réfléchir en amont, et que ces rencontres soient préparées par les administrateur et administratrices afin que ces discussions soient riches.

25-09-07 Résolutions

Aménagement de la côte Badelard

M. Anthony Cadoret explique que la résolution a déjà été adoptée par le conseil de quartier de Saint-Roch.

Résolution CQSJB 25-38 - concernant la côte Badelard

CONSIDÉRANT que l'escalier Badelard est grandement achalandé par des piétons et cyclistes, dont des jeunes qui vont aux écoles de la Haute-Ville;

CONSIDÉRANT que le secteur a déjà été ciblé par des aménagements visant à le sécuriser, notamment par l'installation d'un panneau d'arrêt et la pose de pavés dans la rue;

CONSIDÉRANT que le panneau d'arrêt est peu respecté par les automobilistes, menant à des risques pour la sécurité des piétons et des cyclistes ;

SUR PROPOSITION de Mme Hélène Matte DÛMENT APPUYÉE PAR M. Anthony Cadoret IL EST RÉSOLU :

- De demander que des aménagements sécuritaires soient mis en place pour ajuster la situation dans les meilleurs délais
- De suggérer à la Ville d'évaluer la mise en place d'une intersection surélevée et d'une lumière clignotante mettant en évidence l'arrêt obligatoire
- De suggérer un arrêt d'installer un panneau d'arrêt des deux côtés de la rue.

Adopté à l'unanimité.

25-09-08 Administration

Adoption du PV de mai 2025

Résolution CQSJB 25-39

SUR PROPOSITION D'Emmanuel Hudon DÛMENT APPUYÉ PAR Vicky Lépine IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée publique du mars 2025.

Mme Hélène Matte propose d'amender le PV en ajoutant ajoutant quelques détails au point 25-08-07 Discussion : vols dans le quartier.

Le PV est amendé.

Adopté à l'unanimité.

Nomination des officiers (changement de garde)

M. Anthony Cadoret explique que :

- M. Pierre Lanthier n'est plus directeur de la SDC et a donc démissionné de son poste de représentant de la SDC au conseil de quartier
- M. Mathieu Cormier a également démissionné et il était trésorier.
- M. Emmanuel Hudon a proposé la redistribution du poste de secrétaire

Résolution CQSJB 25-40

SUR PROPOSITION de Vicky Lépine DÛMENT APPUYÉE PAR Francine DeBlois IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste nomme Hugo Plante à titre de trésorier et Hélène Matte à titre de secrétaire.

Adopté à l'unanimité.

Nomination des signataires des effets bancaires

Résolution CQSJB 25-41

SUR PROPOSITION de Vicky Lépine DÛMENT APPUYÉE PAR Emmanuel Hudon IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste nomme Hugo Plante, trésorier et Hélène Matte, secrétaire comme signataires des effets bancaires, et de retirer Emmanuel Hudon et Mathieu Cormier.

Adopté à l'unanimité.

Paielement pour registre des entreprises de Québec

Résolution CQSJB 25-42

SUR PROPOSITION de Emmanuel Hudon DÛMENT APPUYÉ PAR Francine DeBlois IL EST RÉSOLU d'autoriser Hugo Plante à faire le paiement pour les frais de la mise à jour annuelle au Registre des entreprises d'un montant de 40\$.

Adopté à l'unanimité.

Cooptation

Résolution CQSJB 25-43

SUR PROPOSITION d'Anthony Cadoret DÛMENT APPUYÉ PAR Hugo Plante IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste nomme Mihanta Randria, au poste d'administratrice cooptée au sein du conseil d'administration, leur mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

M. Daniel Leclerc rappelle qu'il a besoin d'une lettre du CA ou du président de la SDC pour confirmer qu'elle représente la SDC au conseil de quartier.

25-09-09 Divers

rencontre avec les candidats

M. Anthony Cadoret rappelle que lors de la dernière assemblée il a été décidé d'organiser une rencontre avec les candidats conjointement avec les autres conseils de quartiers (Vieux-Québec et Montcalm). La date pressentie est le 7 octobre.

> Mme Hélène Matte remarque que c'est la même date que la formation pour les administrateurs et administratrices de conseil de quartier. M. Anthony Cadoret proposera une autre date.

Afin de préparer la rencontre, un document partagé sera créé, pour décider des enjeux de quartier à présenter aux candidats.

comité cohabitation

Résolution CQSJB 25-44

SUR PROPOSITION de Hugo Plante DÛMENT APPUYÉ PAR DeBlois IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste nomme Vicky Lépine et Hélène Matte comme représentantes du conseil de quartier au comité cohabitation haute-ville est.

Adopté à l'unanimité.

autre

Mme Vicky Lépine annonce la distribution des autocollants "pas de consigne dans ce sac", visant à prévenir l'éventrage des sacs d'ordures.

25-08-10- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M Emmanuel Hudon propose que la séance soit levée à 20h56 dûment appuyé.

M. Anthony Cadoret
Président de séance

Mme Hélène Matte
Secrétaire du Conseil de quartier

